A. Odin
Diss. Leipzig
1886.

PHONOLOGIE DES PATOIS DU CANTON DE VAUD.

DISSERTATION

PRÉSENTÉE

À L'UNIVERSITÉ DE LEIPSICK

PAR

ALFRED ODIN

À L'EFFET D'OBTENIR LE TITRE DE DOCTEUR EN PHILOSOPHIE.

BIBLIOTHEEK RIJKS UNIV. LEIDEN

HALLE SUR SAALE,
EHRHARDT KARRAS IMPRIMERIE.
1886.

La présente dissertation n'est que le début d'une étude complète sur la phonologie des Patois vaudois qui va paraître incessamment chez le même éditeur et que l'Université de Leipzig a eu en entier sous les yeux.

I. INTRODUCTION GÉNÉRALE.

1. Depuis un certain nombre d'années le courant des recherches linguistiques s'est tout particulièrement porté du côté des études dialectales, surtout dans le domaine des langues romanes. On a compris qu'il y avait là une mine à exploiter, fertile encore bien que menacée d'une ruine prochaine. La Suisse romande n'est pas restée étrangère à ce courant d'idées. Bon nombre de ses patois ont fait l'objet d'études aussi consciencieuses que compétentes. M. Haefelin a étudié successivement les patois romands des cantons de Neuchâtel[1] et de Fribourg[2]. M. J. Cornu a publié une Phonologie d'un des patois parlés dans le Val de Bagnes[3], ainsi que quelques études de détail se rapportant à des patois Fribourgeois. M. Ayer s'est plus spécialement voué à l'étude du gruyérin[4]. M. Eugène Ritter a préparé la voie à ceux qui voudraient s'occuper du patois genevois[5]. Plus récemment enfin M. Gilliéron a livré une étude sur le patois de Vionnaz[6].

Seuls les patois du canton de Vaud sont restés jusqu'à présent en dehors de ces recherches multiples. Ce n'est pas qu'on s'occupe dans ce canton moins qu'ailleurs de tout ce qui touche aux patois. Mais jusqu'ici les études dont il a été l'objet ont revêtu un caractère essentiellement pratique et littéraire. Tel est le cas des morceaux en patois publiés dans le Conteur vaudois, ainsi que les diverses publications de M. Alfred Ceresole, pour ne citer que les noms les plus connus. Il a été fait il est vrai, il y a quelques années, une tentative pour grouper les forces intellectuelles du pays en vue d'une étude plus complète et sérieuse de ses patois. Le programme

---

1 Die Neuenburger Mundarten. Berlin 1874.
2 Les patois romans du canton de Fribourg. Leipzig 1879.
3 Phonologie du Bagnard. Paris 1879.
4 Introduction à l'étude des dialectes du pays romand. Neuchâtel 1878.
5 Recherches sur le patois de Genève. Genève 1875.
6 Bibliothèque de l'école des Hautes Etudes. 40e fascicule. Paris 1880.

de la Société des patois vaudois[1] était fort beau. Peut-être a-t-on voulu trop embrasser à la fois sans s'être suffisamment rendu compte de la marche qu'il convenait de suivre: il ne m'appartient pas de hasarder un jugement à ce sujet. Quoiqu'il en soit cette tentative n'a malheureusement pas abouti.

2. Cependant les patois disparaissent de plus en plus, et dans le canton de Vaud plus rapidement qu'ailleurs. Il faut donc se hâter si l'on veut encore pouvoir les étudier dans leur ensemble: et j'avoue que c'est bien là une des raisons qui m'ont poussé à entreprendre la présente étude. Du reste les patois vaudois, ainsi qu'en général ceux de la Suisse française, présentent au point de vue linguistique un intérêt tout particulier. Déjà à elle seule leur position géographique exceptionelle est bien faite pour piquer la curiosité: placés au point de rencontre à peu près exact de quatre langues romanes, le français, le provençal, l'italien et le roumanche, et d'une langue germanique, on est tenté à priori de leur supposer tous les caractères de dialectes de transition.

Ceci m'amène à dire deux mots de la tentative faite par M. Ascoli[2] en vue de faire reconnaître par la philologie romane un nouveau groupement des langues néolatines de la Gaule. D'après lui il existerait entre le français et le provençal un ensemble de dialectes assez caractéristique pour qu'on pût lui reconnaître la valeur d'une véritable langue, appelée par lui franco-provençale. La lecture de ce travail m'avait vivement frappé. Comme ce type franco-provençal embrassait aussi nos patois de la Suisse romande, je me proposai de faire en petit sur une partie de ces patois la preuve de ce qu'avançait le savant italien. Je ne me hasarderai pas à exprimer toute ma pensée à l'égard de la tentative de M. Ascoli; mais dès les premiers pas que je fis dans l'étude des patois vaudois, je reconnus le point le plus faible de son système, celui d'avoir été élaboré d'après des données tout à fait insuffisantes. Il se peut que sa théorie subsiste dans ce qu'elle a de plus général, mais seule une étude approfondie et scientifique de tous les dialectes qui forment d'après lui le groupe franco-provençal pourra nous fixer à cet égard. Quoiqu'il en soit la tentative de M. Ascoli a un mérite incontestable, celui d'avoir attiré de nouveau l'attention sur un champ d'études encore peu exploité quoique si digne de l'être, et de l'avoir fait avec l'autorité que tout le monde s'accorde a lui reconnaître.

---

[1] Voir le Journal des patois romands. Lausanne. Décembre 1878.
[2] Archivio glottologico italiano. Vol. III. Schizzi franco-provenzali.

3. D'ailleurs que les patois vaudois fassent ou non partie d'un groupe plus considérable de dialectes, il est incontestable qu'ils se distinguent dans leur ensemble assez nettement soit de la langue d'oc, soit de celle d'oïl. On pourrait à juste titre leur appliquer la définition qu'Ascoli donne de son groupe franco-provençal lorsqu'il l'appelle: «un tipo idiomatico, il quale insieme riunisce, con alcuni «suoi caratteri specifici, più altri caratteri, che parte son comuni al «francese, parte lo sono al provenzale, e non proviene già da una «tarda confluenza di elementi diversi, ma bensì attesta la sua pro-«pria indipendenza istorica, non guari dissimile da quella per cui «fra di loro si distinguono gli altri principali tipi neo-latini.»[1]

Ces caractères spécifiques sont, pour ne prendre que les plus constants d'entre eux: la transformation en i (ẹ) de l'a précedé d'un son palatal: le pluriel des noms féminins formés sur le type de la première déclinaison latine: l'absence presque absolue de terminaisons en consonnes, en dehors des terminaisons nasales: le traitement de l'l précédé d'une autre consonne: le déplacement régulier de l'accent tonique dans certains cas déterminés.

S'il est permis d'insister sur ces caractères dinstinctifs de certains patois de la Suisse française, il faudrait pourtant se garder des généralisations hâtives comme on peut les reprocher à MM. Ascoli et Ayer, malgré tout le respect qu'on doive professer pour leur savoir linguistique. Encore M. Ascoli possède-t-il un critère de sa langue franco-provençale. M. Ayer n'a rien de pareil lorsqu'il parle du «romand», bien que ce soit pour lui «un idiome indépendant au même titre que le roumain». Pour M. Ayer c'est en définitive un pure question de géographie politique: il appelle romand «l'ensemble des dialectes parlés dans ce qu'on appelait autre-«fois le Pays romand et aujourd'hui la Suisse française, à l'exception «peut-être du patois de Porrentruy, qui se rattache au franc-comtois.»[2]

Et ce qu'il y a de plus étrange c'est que le reproche qu'on est en droit de lui faire à ce sujet M. Ayer l'adresse lui-même dans un cas où il n'est point difficile d'en démontrer l'injustice. Il s'en prend à M. Haefelin de ce qu'il poursuive par cantons ses études sur les patois de la Suisse française. «Quant à la classification de «nos idiomes par cantons, dit-il, je la repousse comme tout à fait «arbitraire et irrationelle.»[3] En principe M. Ayer a parfaitement

---

1 Archivio glottologico italiano. Vol. III, p. 61.

2 Introduction etc. p. 5.

3 Introduction p. 7.

raison, et aucun linguiste sérieux ne songera à le contredire en cela. Seulement il faut s'entendre sur la portée de ce terme de classification. M. Haefelin, je suppose, n'a nullement prétendu faire du «Neuchâtelois» et du «Fribourgeois» des dialectes à part: il aura tout simplement pensé qu'une classification scientifique des patois de la Suisse française présupposait une étude préliminaire qu'il a entreprise de la façon qui lui aura paru la plus logique et la plus pratique en même temps. Ce sont du moins ces considérations-là qui m'ont guidé lorsque j'ai entrepris mes recherches sur l'ensemble des patois du canton de Vaud. Une fois que tous les patois de la Suisse française, ainsi que ceux des contrées environnantes, auront fait ainsi l'object d'études sérieuses, peu importe d'ailleurs que ce soit par cantons ou de toute autre manière, alors, mais alors seulement, on pourra songer à coordonner ces divers travaux et procéder à une classification plus rationnelle et purement scientifique. C'est alors seulement aussi qu'on pourra trancher la question de savoir si oui ou non il est permis d'admettre le «romand» comme groupe indépendant de dialectes.[1]

4. Quant à la marche que j'ai suivie pour composer le vocabulaire nécessaire à mon étude, elle n'a point été des plus faciles. Dès l'abord j'ai reconnu qu'il me fallait renoncer d'une façon à peu près absolue à la source ordinaire de renseignements en pareille matière, soit aux documents écrits. Non pas que ces documents fassent absolument défaut: il en existe au contraire un nombre fort respectable, depuis le Glossaire du doyen Bridel, jusqu'aux morceaux insérés dans le Messager boiteux de Berne et Vevey. Mais le plus souvent ces sources ne pouvaient m'être d'aucune utilité. Leur plus grave défaut est d'être pour la plupart anonymes, c'est-à-dire de ne pas indiquer exactement en quel patois elles sont rédigées. Un autre défaut, capital aussi dans le cas particulier, est leur orthographe fantaisiste qui ne permet que rarement de se rendre un compte exact de la véritable prononciation, défaut qui d'ailleurs est encore aggravé par le fait que chaque auteur habille cette orthographe suivant ses préférences personnelles. Parfois aussi les écrits en question reproduisent un dialecte plus ou moins hétérogène: tantôt le patois n'est pas la langue maternelle de l'auteur,

---

[1] Ces lignes venaient d'être écrites lorsque les journaux m'apportèrent la triste nouvelle de la mort de M. Ayer. Qu'on me permette de m'associer ici aux regrets que cette mort a causés. Malgré tout ce qu'il avait d'entier dans ses idées Ayer a sans contredit bien mérité de la science.

tantôt ce dernier s'est laissé guider volontairement ou non par des préoccupations purement littéraires.[1]

Force m'a donc été de m'en tenir presque uniquement aux sources originales, c'est-à-dire de recueillir mon vocabulaire de la bouche même de ceux qui parlent encore le patois. Le surcroit de travail qu'entraîne cette manière de procéder est du reste suffisamment compensée par les avantages considérables qui en résultent. En effet tous ces matériaux rassemblés en même temps et par une seule et même personne présentent le caractère d'unité indispensable à toute étude comparative, et qui ne saurait exister au même degré lorsque ces matériaux sont extraits de morceaux écrits par des auteurs différents et à différentes époques, à supposer même qu'il fussent revêtus de toute l'authenticité désirable. Je n'entrerai pas dans le détail des imperfections qu'une consultation aussi directe des sources devait nécessairement entraîner. D'ailleurs la nature même de mon travail, qui est une étude comparée des patois vaudois, m'interdisait, de m'arrêter aussi longuement que je l'eusse parfois désiré sur certain points de détail, fort intéressants en eux-mêmes, mais dont la connaissance n'est point indispensable à une vue d'ensemble de ces patois. Une étude attentive et aussi complète que possible de tous ces points de détails, ainsi du reste que de la flexion et de la syntaxe, serait sans doute fort désirable; mais ce serait là un travail immense et qui nécessiterait des loisirs d'une durée beaucoup plus considérable que ceux dont je pouvais disposer.

5. Il est pourtant un point sur lequel il convient de s'arrêter. De même que dans le français il est aisé de reconnaître dans nos patois l'existence de différentes couches de mots répondant à différents systèmes de formation. Je distingue trois couches différentes.[2] La première se compose de tous les mots purement patois, c'est-à-dire dérivant directement du latin. La seconde comprend les mots empruntés au français, mais transformés suivant le système phonétique du patois. Ces mots se confondent souvent avec ceux de la première catégorie, et le raisonnement seul peut les en distinguer.

---

[1] C'est le cas du poète provençal Mistral, pour prendre un exemple bien connu, bien que ne rentrant pas dans les sphère des patois vaudois.

[2] Je n'ai en vue ici que les mots patois d'origine latine. Les mots provenant d'autres langues occupent sous ce rapport une position identique à celle qu'ils occupent dans le français. Je me bornerai à ajouter que les mots d'origine germanique sont peut-être moins nombreux que dans cette dernière langue, quelque étrange qui cela puisse paraître au premier abord.

La troisième classe enfin se compose des mots empruntés tels quels au français contrairement au génie du patois.

Par ces deux dernières classes de mots le patois se trouve occuper vis-à-vis du français une situation analogue à celle que ce dernier occupe lui-même vis-à-vis du latin. Seulement il serait inexact de parler ici de mots populaires et de mots savants. Les uns et les autres ont été empruntés au français par l'usage commun. Mais, comme pour le français, on peut admettre sans crainte de se tromper que les mots ne rentrant pas dans le système phonétique de la langue sont d'introduction plus récente que les autres. Je dirai même que les emprunts de ce genre n'ont pu avoir lieu qu'à une époque où le peuple n'avait déjà plus le sentiment intime de son propre langage.

Il est à peine besoin d'indiquer que je me suis efforcé dans le courant de mon étude de m'en tenir autant que possible aux mots se rattachant à la première des trois classes citées: ceux-là seuls peuvent fournir des données absolument authentiques sur la formation organique du patois. Quant à la troisième catégorie de mots j'ai cru devoir ne m'en occuper dans aucun cas.

6. On sait que dans toute contrée d'une certaine étendue le langage propre à ses habitants éprouve des variations plus ou moins considérables. Or dans un pays géographiquement aussi divers que le canton de Vaud, il n'est point étonnant que ces variations soient relativement plus nombreuses et profondes qu'ailleurs. Aussi personne n'a-t-il encore tenté, que je sache, d'établir un groupement des patois vaudois. La tâche qui m'incombait sous ce rapport était grosse de difficultés; et ce serait bien prétentieux de ma part que de prétendre l'avoir résolue d'une façon parfaite. Bien que je sois persuadé que des recherches ultérieures n'apporteront pas de modification sensible au groupement que j'ai cru devoir établir, je ne m'en dissimule aucunement les imperfections de détail. Elles proviennent surtout de ce que dans certaines régions du canton le patois éprouve presque de commune à commune des modifications, fort peu importantes en elles mêmes, mais qui se succédant sur un espace considérable finissent par former des différences assez caractéristiqnes. Dans ces cas-là il est souvent fort difficile de décider si ces différences sont assez fondamentales pour justifier la création d'un groupe spécial, ou si elles ne sont que des modifications secondaires d'une seule et même variété. C'est tout spécialement le cas des patois de la plaine. Dans la partie montagneuse du canton les différences sont en général assez tranchées.

Il est un autre point se rapportant à cette partie de mon travail et que je tiens au moins à indiquer. C'est le développement inorganique qu'ont pris les patois de certaines parties du canton sous l'influence de circonstances diverses. Le plus souvent ce sont des immigrations étrangères, savoyardes et fribourgeoises surtout, qui ont modifié plus ou moins complètement le caractère du langage indigène. Il serait fort curieux d'étudier de plus près les influences de ce genre. Mais une pareille étude dépasserait les bornes de mon travail. D'une manière générale il est intéressant de constater combien l'influence fribourgeoise ou même simplement catholique se fait sentir dans le domaine de la langue, indépendamment de toute considération géographique. C'est ce qui m'a decidé à laisser en dehors de mon travail les enclaves fribourgeoises, bien que géographiquement elles fassent partie du canton de Vaud: je m'y suis résigné d'autant plus aisément que de tous les patois de la Suisse française ce sont précisément ceux du canton de Fribourg qui sont été étudiés avec le plus de soin. Je ne parle ici que pour mémoire du tératschu (teratšü), sorte d'argot créé par des ouvriers de Sainte-Croix. Cette création est sans doute un fait des plus intéressants: mais elle ne touche que très indirectement au patois, et dans le cas particulier je n'ai pas eu à m'en occuper.

Quant aux limites mêmes qui séparent les différents groupes il va sans dire qu'elles ne prétendent pas à une précision mathématique. Le plus souvent il serait bien difficile de préciser d'une façon absolue le point où finit tel patois et où tel autre commence. Il y faudrait des recherches minutieuses hors de proportion avec le résultat qu'elles permettraient d'obtenir. L'essentiel est que les grandes lignes soient exactes: peu importe après tout qu'un village ou hameau parle tel patois plutôt que tel autre.

7. Comme il a été dit plus haut le patois éprouve dans le canton de Vaud des modifications fort nombreuses. Ce sont ces modifications, parfois brusques et caractéristiques, parfois aussi presque insensibles, qu'il s'agit de ramener à des groupes présentant un caractère bien déterminé. Le nombre de ces groupes pourra varier suivant le point de vue plus ou moins général auquel on se place.[1] Pour une étude isolée des patois vaudois il convient d'en distinguer onze. Ce sont en commençant à l'ouest:

[1] Ainsi en se plaçant à un point de vue très général, comme ce serait le cas par exemple dans une étude comparative de tous les patois de la Suisse française, on pourrait se borner à distinguer trois groupes de patois vaudois: ceux parlés à l'Est de la Veveyse, celui de la Vallée, et ceux du reste du canton.

I. La vallée de Joux [Vlée.], dont les limites correspondent assez exactement à celles du district. Je commence pas ce groupe parcequ'il forme à lui seul une des trois grandes subdivisons des patois vaudois.

II. Vallorbe [Vb.]. Ce patois est limité à l'ouest par celui de la Vallée de Joux. Au sud et à l'est sa limite serait marquée par une ligne allant des sources de la Venoge au Suchet en laissant Vaulion et Ballaigues à sa gauche.

III. Sainte-Croix [Ste C.]. Son patois occupe un triangle dont la base serait une ligne qui partant du Suchet passerait à gauche de Baulmes et à droite de Bullet pour aller aboutir dans la direction de Motiers; les deux autres côtés du triangle se confondant avec les frontières française et neuchâteloise. La population de Sainte-Croix est en majeure partie composée des descendants de réfugiés français venus de diverses régions de la France. Aussi les habitants de l'endroit prétendent-ils que leur dialecte est un mélange des différents patois français. Bien que cette prétention ainsi formulée, ne soit pas admissible ou ne peut méconnaître dans les patois de Sainte-Croix une influence plus grande des formes françaises que ce n'est le cas dans les autres patois du canton.

IV. La Côte [C.], comme j'appellerai pour plus de brièveté le plus occidental de nos groupes. Il s'étend depuis la frontière française jusque vers l'Aubonne. Sa limite nord-ouest est la chaîne de montagne allant du Noirmont au Marchairuz. Plus étendu que les précédents ce groupe est aussi moins homogène: sa partie méridionale présente de légères modifications du type principal.

V. La Venoge [Vg.], comme ont pourrait appeler ce groupe d'après la rivière dont il occupe tout le bassin. Il est limité à l'ouest par l'Aubonne et la crête du Jura. Au nord il s'étend jusque vers la Praz et Ferreyres. A l'est il franchit la Venoge et s'arrête un peu en deçà d'une ligne qui irait de Lausanne à la Sarraz en passant par Romanel et Sullens. Ce groupe est moins homogène encore que le précédent: le patois parlé dans le triangle Bière-Allaman-Morges diffère assez sensiblement de celui parlé dans le reste du groupe.

VI. Groupe de la Thièle [Th.], d'après la rivière qui en occupe exactement le centre. Il est limité à l'ouest et au sud par les groupes de Sainte-Croix, de Vallorbe et de la Venoge. A l'est

---

[1] La ville même d'Aubonne ainsi que le territoire environnant restent en dehors de ce groupe.

sa limite serait une ligne allant de Oulens à la Mentue par Goumoëns le Jux, Penthéréaz et Pally, mais en laissant ces localités en dehors. Depuis Oppens la limite se confond avec la Mentue. Dans la partie du groupe la plus rapprochée du canton de Neuchâtel le patois diffère quelque peu de celui de la plaine.

VII. Le Gros de Vaud [G. de V.]. Je désigne ainsi faute d'une dénomination plus précise le groupe des patois parlés dans toute la partie du canton de Vaud comprise entre les deux groupes précédents et la Veveyse. Ce groupe est de tous le plus considérable par son étendue: il est aussi le plus hétérogène. On peut le subdiviser en six patois secondaires. Ce sont en allant du nord au sud:

a) Celui d'Avenches et du Vully vaudois.

b) Celui que je pourrais appeler le Broyard, et qui s'étend sur tout le district de Payerne, ainsi que sur une partie des districts d'Yverdon et de Moudon.

c) Le patois de la Haute-Broye, parlé dans la plus grande partie des districts de Moudon et d'Oron et dans une partie de celui d'Yverdon.

d) Le patois d'Echallens: il comprend toute la plaine située entre les groupes de la Venoge et de le Thièle et le Jorat dont il occupe encore les premières pentes: de ce dernier côté sa limite approximative serait marquée par une ligne allant de Lausanne à Peney.

e) Le patois du Jorat proprement dit: il s'étend au sud des deux précédents et s'avance jusqu'aux limites du vignoble de Lavaux.

f) Le patois de Lavaux, parlé sur le littoral du Léman entre Lausanne et Vevey. Ce n'est qu'à l'extrémité orientale de ce sous-groupe, soit dans les villages de Corsier, Corseaux, Chardonne, Jongny, qu'on rencontre une analogie décidée avec le groupe voisin. Il suffit portant de franchir la Veveyse pour se trouver en présence de patois foncièrement différents de tous ceux que j'ai nommés jusqu'à présent.

VIII. Blonay [B.]. Je nomme ce groupe, qui s'étend entre la Veveyse et la Tinière, d'après la commune dans laquelle le patois s'est conservé à l'état le plus archaïque. Il comprend deux variétés, celle de Blonay-Saint Légier, et celle de Montreux: ces variétés du reste ne font que représenter deux périodes différentes d'un seul et même patois, et sont à ce titre tout particulièrement intéressantes. Quant au langage de Vevey-la Tour de Peilz, il paraît avoir été de tous temps altéré par des influences savoyardes.

IX. Le Pays d'Enhaut (P. d'E.]. Les limites de ce groupe se confondent à peu près avec celles du district. A Rougement le patois a subi plus particulièrement l'influence de la langue allemande, sans toutefois que cette influence se soit manifestée autrement que par l'emprunt d'un certain nombre de termes techniques. Le patois de Château-d'Oex fait preuve d'une individualité un peu plus marquée.

X. Les Ormonts [O]. Ce groupe limité au nord par le précédent l'est à l'ouest et au sud par deux lignes partant de Leysin et se dirigeant l'une sur la Dent de Corjeon, l'autre sur les Diablerets. On y distingue deux variétés répondant aux deux paroisses d'Ormont-dessus et d'Ormont-dessous. A Leysin le patois se rapproche un peu de celui de la Plaine. Je prends pour type de ce groupe le patois d'Ormont-dessous.

XI. La Plaine du Rhône [Pl.]. Ce groupe comprend le district d'Aigle à l'exception des Ormonts. Il éprouve des modifications le rapprochant du précédent dans la partie montagneuse comprise entre la Grande Eau et la Gryonne: pour simplifier je me servirai en parlant de cette variété du terme de patois d'Ollon, d'après son représentant le plus important. A Villeneuve le patois de la Plaine se rapproche déjà de celui de Montreux.

8. Il me reste à parler des écrivains qui jusque à ce jour se sont occupés plus ou moins directement des patois du canton de Vaud. Ainsi que j'ai eu l'occasion de le dire[1], ces patois n'ont pas encore bénéficié de la faveur générale qui s'attache actuellement à l'étude scientifique des dialectes. Les quelques ouvrages qui en traitent d'une façon plus ou moins étendue non seulement sont antérieurs à l'époque où l'on a commencé à explorer dans tous ses détails le vaste domaine des langues romanes, mais ils ont malheureusement déjà tous vu le jour alors que les principes mêmes de la philologie romane étaient encore à trouver, ou n'étaient du moins pas encore assez généralement connus. Ce fait à lui seul explique suffisamment le peu d'utilité pratique que ces essais peuvent avoir pour nous. Mais il ne saurait m'empêcher de rendre justice à des écrivains de mérite, dont le plus grand tort est d'avoir été de leur temps, et d'un temps fort malheureux pour la philologie romane puisque c'était celui de la trop fameuse celtomanie.

Le premier qui, à ma connaissance, se soit occupé de rechercher l'origine des patois vaudois est le pasteur Ruchat dans son histoire

[1] Cfr. N. 1.

ecclésiastique du Canton de Vaud.[1] Comme on peut s'y attendre chez un auteur du commencement du XVIII^e siècle, Ruchat se fait une idée singulièrement absolue de la succession des diverses langues parlées dans la Suisse romande. D'après lui l'invasion germanique aurait refoulé complètement la langue latine hors du canton de Vaud et ce n'est que vers le X^e ou le XI^e siècle que le roman, «jargon moitié latin», se serait introduit dans cette contrée. Pour expliquer cette introduction subite Ruchat suppose qu'elle fut la conséquence de l'établissement dans le pays d'une dynastie française, alors que la Suisse allemande était rattachée à l'empire d'Allemagne, ce qui permet en même temps à l'auteur d'expliquer d'une façon fort simple la diversité de langage entre la Suisse occidentale et le reste de l'Helvétie.[2]

Quant à la dissertation du même auteur sur l'origine des noms des principales localités suisses, elle ne manque pas d'intérêt, mais comme il n'y est question que des noms français elle demeure étrangère à l'objet spécial de cette étude.

Il en est malheureusement de même des *Mémoires critiques* de Loys de Bochat.[3] Ce volumineux ouvrage, fort savant pour l'époque, est consacré en grande partie à établir l'origine celtique des noms de lieux suisses, et par là des Helvètes eux-mêmes. La celtomanie de Loys de Bochat n'a rien que de très naturel pour le temps. D'ailleurs son ouvrage ne renferme rien qui se rapporte directement à mon sujet.

Il en est tout autrement des *Recherches* d'Elie Bertrand.[4] L'auteur s'y propose directement l'étude du «jargon» vaudois, comme il l'appelle. En fait de renseignements positifs sur la nature de ce jargon le petit volume de Bertrand est de fort peu de valeur, pour ne pas dire complètement nul. Il est très intéressant en revanche en ce qu'il nous montre les idées que des hommes sérieux et savants se faisaient alors en pareille matière. Pour Bertrand le langage populaire du canton de Vaud n'est que barbarie et confusion, et cette confusion se retrouve malheureusement dans l'ouvrage lui-même, malgré ou peut-être à cause du désir de l'auteur d'être aussi

[1] Abraham Ruchat, Abrégé de l'histoire ecclésiastique du pays de Vaud depuis l'établissement du christianisme jusqu'à notre temps. Berne 1707.

[2] Ouvrage cité p. 100.

[3] Charles Guillaume de Loys de Bochat, Mémoires critiques pour servis d'éclaircissement sur divers points de l'histoire ancienne de la Suisse française. Lausanne, 3 vol., 1747—1749.

[4] Elie Bertrand, Recherches sur les langues anciennes et modernes de la Suisse et principalment du Pays de Vaud. Genève 1758.

succinct que possible. Pourtant Bertrand me paraît avoir été bien placé pour étudier le sujet, et il est fort regrettable que se crainte d'être aride l'ait empêché de pousser plus loin ses recherches. En le faisant il nous aurait sans aucun doute conservé une foule de locutions et de mots patois qui depuis ont été remplacés par les locutions et mots français correspondants, au grand détriment de l'harmonie interne de la langue. Malheureusement l'auteur vivait en un temps où l'on tenait par dessus tout à paraître intéressant, et il a suivi en cela le courant général, comme on peu le constater par le passage suivant de son opuscule: «je vais essayer de réduire «dans un système abrégé ce que l'on peut dire sur une matière trop «ingrate pour pouvoir fournir des ornements et trop aride pour «devoir être déduite avec prolixité.»[1]

Pendant près d'un siècle il ne parut plus rien sur le patois vaudois, si l'on en excepte les quelques brèves indications contenues ça et là dans le *Conservateur suisse.* Ce fut un poète vaudois qui renoua la tradition interrompue. Juste Olivier[2] consacre parmi les plus belles pages de son *Canton de Vaud* à notre idiome national comme il se plait à le nommer. Ce qui manquait le plus à ses prédécesseurs, la sympathie, lui fait entrevoir parfois ce que l'état de la science ne permettait pas encore d'affirmer d'une manière positive. Lui-même sentait le besoin d'appuyer un pareil tableau d'une étude détaillée de tous les patois du canton, et il adresse à cet effet à ses auditeurs de l'Académie de Lausanne un appel éloquent, mais qui malheureusement devait rester sans écho. Du reste sa profonde sympathie, je dirai même son enthousiasme, pour le langage de ses pères ne porte pas atteinte à l'indépendance de son jugement. Il n'hésite point, par exemple, à combattre la théorie de Raynouard sur l'antériorité du provençal vis-à-vis des autres langues romanes, malgré tout ce que cette théorie avait de séduisant pour son amour-propre de Vaudois.[3]

On comprend qu'un ouvrage d'un caractère aussi général ne pouvait entrer dans des développements linguistiques bien étendus. Juste Olivier s'attache avant tout à reproduire les traits généraux du patois et de son développement historique, et il le fait d'ailleurs avec une ampleur de style et d'idées magnifique.

---

[1] Ouvrage cité p. 2.

[2] J. Olivier, Le Canton de Vaud, sa vie et son histoire. Lausanne, 2 vol., 1837. Cfr. surtout vol. I, pp. 216—280.

[3] D'après J. Olivier en effet les patois vaudois ne forment qu'une des nombreuses ramifications du provençal.

Trente ans plus tard paraissait le *Glossaire*[1] du doyen Bridel, édité par *M. L. Favrat.* Cet ouvrage qui aurait dû et pu former la base d'une étude scientifique des patois de la Suisse romande, porte malheureusement le cachet de l'époque à laquelle il fut composé; car bien qu'édité il y a vingt ans à peine la date de sa composition remonte au premier tiers de ce siècle. Le vice radical dont souffre le Glossaire au point de vue scientifique ne tient pas tant à ses nombreuses imperfections de détail[2] qu'à l'absence même d'une méthode quelconque dans la réunion des matériaux aussi bien que dans leur publication. Deux choses surtout étaient indispensables dans un travail de ce genre: d'abord la création d'un système orthographique qui s'appliquât à tous les patois représentés dans le dictionnaire, peu importait d'ailleurs quels eussent été les principes de cette orthographe pourvu qu'elle rendit compte d'une façon suffisante de la véritable prononciation des mots: ensuite l'indication aussi exacte que possible de la patrie des differentes formes d'un même vocable. Ces deux points seuls pouvaient donner à l'oeuvre du doyen Bridel une valeur scientifique et nationale: il les a négligés d'une façon à peu près absolue. L'étymologie des mots était moins nécessaire, puisque rien n'empêchait de l'ajouter après coup. Bridel pourtant a tenu à nous l'indiquer et il pousse parfois le scrupule jusqu'à rechercher cette étymologie dans des langues comme le finlandais, voire même le birman.

M. Favrat a cherché à augmenter l'intérêt du glossaire Bridel en y joignant un certain nombre de morceaux patois représentant assez complètement les diverses variétés de la Suisse romande: il est à regretter seulement que l'espace qui lui était concédé à cet effet n'ait pas été plus considérable.

Quant à la valeur que ces morceaux peuvent avoir pour une étude scientifique de la langue elle ne saurait être contestée, bien qu'ici encore il y ait de nombreuses et graves réserves à formuler.

---

[1] Glossaire du patois de la Suisse romande. Lausanne 1866. Il forme le Tome XXI des Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande.

[2] La celtomanie par exemple que l'auteur a d'ailleurs avouée avec une naïveté charmante. „J'ai vécu, dit-il, dans un temps où l'on croyait qu'Adam avait parlé bas-breton et je me suis longtemps trompé, en cherchant, à la manière de M. de Cambrai, du celte dans tous nos mots patois: maintenant j'avoue de bonne foi que, pour un mot de racine celtique, il en est dans notre romand dix d'origine latine, et je préfère la vérité à un système qui commence à passer de mode: mais je n'ai pas le courage de revenir sur mes pas et de corriger mes erreurs". Le *doyen Bridel* par L. Vulliemin. Lausanne 1865.

Ceci s'applique tout aussi bien à un petit volume anonyme que j'ai eu entre les mains et qui se compose d'un certain nombre de morceaux patois en vers et en prose précédés d'un très bref vocabulaire de mots patois.

Qu'on me permette ici d'exprimer un regret. Lorsque la Société d'histoire de la Suisse romande voulut publier un dictionnaire de patois, elle eut à choisir, paraît-il, entre celui de Bridel et celui d'un autre de ses membres, le pasteur Moratel. Le peu que ce dernier a fait paraître[1] en matière de dialectes est de nature à faire regretter que la Société d'histoire ne lui ait pas accordé la préférence.

J'aurais encore à citer quelques ouvrages qui se rattachent moins directement à mon sujet. L'*Introduction* à l'étude des dialectes du pays romand par M. Ayer[2] est bien une introduction dans le sens le plus restreint du terme: encore sur les trente-sept pages dont se compose sa brochure en est-il six à peine qui ne soient pas exclusivement consacrées au patois de la Gruyère. J'aurai à m'en occuper ainsi que des publications déjà citées de MM. Cornu, Haefelin et Gilliéron, lorsqu'il sera question du système d'orthographe que j'ai cru devoir suivre.

Schnackenburg[3] et Fuchs[4] fournissent des données intéressantes sur certains patois voisins de la Suisse, tout en laissant d'ailleurs ceux de ce dernier pays en dehors de leurs recherches. J'ai déjà parlé[5] des schizzi franco-provenzali d'Ascoli: l'auteur y consacre quelques mots aux patois du canton de Vaud. Quant à Diez il ne sait rien de positif sur la matière: il se borne[6] à ranger Lausanne dans le domaine provençal, ainsi que Burguy qui prend le cours de l'Orbe comme limite du domaine bourguignon[7].

Je ne voudrais pas terminer cette revue des auteurs qui m'ont été plus ou moins utiles, sans exprimer mes sincères remerciements

---

[1] Cfr. surtout la Bibliothèque romane de la Suisse par J. L. M. Tome I, Lausanne 1855. — Il parait malheureusement que les matériaux considérables réunis par Moratel en vue d'un dictionnaire des patois sont perdus pour la philologie romane.

[2] Cfr. N. 1.

[3] Schnakenburg, Tableau synoptique et comparatif des idiomes populaires ou patois de la France. Berlin 1840.

[4] August Fuchs, Ueber die sogenannten unregelmässigen Zeitwörter in den romanischen Sprachen. Berlin 1840.

[5] Cfr. N. 2.

[6] Grammatik etc. p. 85 de la 5e édition.

[7] Grammaire de la langue d'oïl. 3e édition vol. I. p. 16.

à toutes les personnes, et elles sont nombreuses, qui d'une manière ou de l'autre m'ont assisté dans l'élaboration du vocabulaire qui est à la base de mon étude.

II. TRANSCRIPTION DES SONS.

9. L'orthographe est, comme on sait, un point fort délicat dans l'étude de tout dialecte. Et ceci est vrai surtout en ce qui concerne les patois de la Suisse romande. Pour s'en convaincre il suffit de faire avec M. Ayer la revue des différents systèmes phonographiques usités jusqu'à lui[1]. Ayer lui-même propose un système nouveau et qui voulant être à la fois étymologique, phonétique et grammatical ne possède après tout aucune de ces trois qualités.

Et pourtant la question semble assez facile à résoudre. Pour le linguiste il s'agit en effet tout d'abord de fixer les différents sons du patois d'une façon aussi claire et exacte que possible, et à cet effet il est de toute nécessité de s'en tenir à un système purement phonétique[2]. C'est bien aussi ce que MM. Haefelin et Cornu ont cherché à faire, chaqun à sa manière. Toutefois aucun des deux n'a eu la main absolument heureuse. M. Haefelin a poussé la logique à l'extrême: il a eu la prétention de rendre les plus infimes nuances des différents sons, et est arrivé ainsi à élaborer un alphabet d'une minutie extraordinaire[3]. Une exactitude aussi scrupuleuse est désirable et même nécessaire lorsqu'il s'agit d'un seul et même patois: elle devient à la lettre impossible, et par conséquent arbitraire, lorsqu'on l'applique à un ensemble de patois tant soit peu considérable.

M. Cornu, suivi en cela par M. Gilliéron, s'est appliqué à éviter cet écueil. Et il a certainement réussi à rendre son orthographe simple et claire. Malheureusement il a cru devoir emprunter de

---

[1] Introduction etc. p. 839.

[2] M. Ayer a dit lui-même: „pour que l'orthographe fût complètement rationelle il faudrait: 1° que chaque son eût son signe particulier, et 2° que chaque signe ou lettre eût un son qui lui fût propre".

Pourquoi donc ne s'est il pas inspiré de ces principes?

[3] 18 voyelles simples, 31 consonnes et un nombre infini de diphthongues s'entreheurtent dans son tableau des sons patois.

droite et de gauche les signes dont il avait besoin, ce qui donne à son alphabet un caractère singulièrement hétérogène et exotique[1].

On comprendra donc que, tout en me rangeant d'une manière générale à la méthode phonétique adoptée par MM. Haefelin et Cornu, je n'aie pas suivi ces auteurs dans l'application qu'ils en ont faite. Aussi bien la nature même des patois vaudois m'aurait empêché d'emprunter tel quel un système orthographique imaginé en vue d'autres patois. Il m'a fallu songer à mon tour à en créer un moi-même, et j'ai cherché à le rendre aussi rigoureux et exact que possible, tout en lui conservant le caractère de généralité nécessaire à une étude comparative d'un aussi grand nombre de variétés de patois.

10. Les patois vaudois possèdent les voyelles suivantes:

a
ä *å*
e *e* *o*
ẹ *ö* *ọ*
i *ü* *u*

a représente les deux sons de l'a italien tels qu'on les trouve dans le mot amare: je les figure par a, ā.

ä est un e ouvert dont le son varie légèrement suivant les localités et les mots[2] et qui d'une manière générale répond à celui de très: il est toujours long.

e a les deux sons de l'e ouvert tels qu'on les entend dans le mot italien sette, le second ne se trouvant d'ailleurs comme pour l'italien qu'en syllabe finale non accentuée: l'e est toujours bref.

ẹ est l'e fermé français.

i est l'i français.

å est l'a anglais des mots all, ball etc. Il est toujours long.

o est l'o ouvert français et est toujours bref.

ọ est l'o fermé, représenté le plus souvent en français par la monophtongue au.

u est l'u des langues romanes du sud, représenté en français par la monophtongue ou.

---

[1] De plus ils se sont servis l'un et l'autre d'accents pour désigner la nature de certaines voyelles, ce qui devrait être à mon sens absolument proscrit de toute transcription phonétique, les accents, grave et aigu, devant être destinés uniquement à indiquer la place qu'occupe l'accent tonique.

[2] Le plus souvent ces nuances dans la prononciation de l'e proviennent des sons dont il est acompagné: il m'a paru impossible de distinguer toutes ces nuances sans tomber dans l'arbitraire.

ę est l'e muet français.

ö a le son de l'eu français dans jeu, même lorsqu'il se trouve en syllabe fermée.

ü est l'u français.

Trois de ces voyelles peuvent en outre devenir nasales. Ce sont a, e, o. Elles ont alors en général la même prononciation que les sons français correspondants dans banc, plein, bon. Dans certaines parties du canton toutefois elles reçoivent une inflexion plus gutturale et qui rappelle un peu celle que lui donnent la plupart des Allemands lorsqu'ils commencent à parler français.

11. Les patois vaudois, ainsi qu'en général ceux de la Suisse romande, sont riches en diphtongues. Toutefois il est difficile d'en préciser le nombre. Les opinions les plus divergentes se sont fait jour à ce sujet, ainsi que pour toutes les langues romanes d'ailleurs, les uns reconnaissant à presque toutes les combinaisons de voyelles le caractère de diphtongues, tandis que les autres n'en admettent qu'un nombre excessivement restraint.[1] Il est difficile, par exemple, d'admettre de diphtongue commençant par un i, et je n'ai pas cru devoir le faire pour les patois vaudois. Devant une voyelle en effet l'i est ou bien parfaitement distinct et forme une syllabe à part, comme dans les mots français: crier, piété; ou bien, et c'est le plus souvent le cas, il s'est réduit à la palatale, c'est-à-dire à une véritable consonne, comme dans milieu, niais (subst.) qu'on pourrait aussi bien écrire milleu, gnais.[2]

Cette réserve faite je distingue dans les patois vaudois treize diphtongues[3] proprement dites, dont cinq ont l'accent tonique sur la première voyelle et huit sur la seconde. D'entre les premières une seule, *āi*, a la voyelle accentuée longue: les autres, *ai, au, ei, eï*, ont leurs deux voyelles également brèves. Les diphtongues de la seconde catégorie commencent toutes par un u bref: cinq

---

[1] On sait que pour l'italien, par exemple, on varie entre 5 et 49. Pour le gruyéren Ayer n'en admet que 6, tandis que pour les patois fribourgeois en général Haefelin ne compte pas moins de 81 diphtongues et voyelles composées.

[2] Comme dans tailleuse, régnais.

[3] Sans compter les diphtongues terminées par une nasale *uan*, *uen*, qui rentrent dans uá, ué. Il est à peine besoin d'ajouter qu'aucun des onze groupes ne possède la série entière des diphtongues, tandis que quelques-uns possèdent toutes les voyelles indiquées plus haut.

d'entre elles, *uā, uå, uä, uę, uį,* ont la voyelle accentuée longue: les trois autres *ua, ue, uę,*[1] l'ont brève.

A côté de ces diphtongues proprement dites, il en est deux autres d'un genre tout particulier, āǫ̣ et aüǫ̣. Elles ont pour prépositive un a long accentué et pour second élément une voyelle que je pourrais appeler quiescente ou muette et que je rends, par analogie avec le e, par ụ̈ et ǫ̣. Cette seconde voyelle est à peine sensible à l'état ordinaire du mot, mais elle se retrouve dans la flexion ainsi que dans certaines liaisons.

Quant aux *triphtongues*, si l'on veut en admettre, nos patois en possèdent trois: *uāi, uai, uei.*

12. Les *consonnes* simples représentées dans les patois vaudois se groupent de la manière suivante:

	Explosives		*Nasales*	*Continues*	
	sourdes	sonores		sourdes	sonores
gutturales	k	g	n (ń)	h	
palatales					y
linguales				š	j, r, L
dentales	t	d	n	s (ss)	z, l
interdentales				ç	ʒ
labiales	p	b	m		
labiodentales				f	v

Pour être complet j'ajoute à ce tableau les sons composés qu'on rend le plus souvent ailleurs par des signes simples: *ts, dz, tš, dj, ny, ly, hly.*

Il n'y a rien à remarquer en ce qui concerne la prononciation de *k, t, p, d, b, m, r, l, f, v:* elle est la même que celles des signes français correspondants.

g est toujours guttural.

n terminant une syllabe nasalise la voyelle qui le précède: je le rends dans ce cas par ń toutes les fois qu'il est suivi lui-même d'un autre n ou d'une voyelle.

h. L'aspirée gutturale simple n'existe pas dans les patois vaudois. Je me sers de la combinaison hy pour indiquer un son correspondant au ch allemand dans ich, nicht, mais qui à l'encontre du son allemand ne termine jamais la syllabe. Comme on le verra dans la suite cette transcription présente, entre autre avantages, celui de mieux rendre compte du développement tant antérieur qu'ultérieur de se son.

---

[1] Je distingue pour plus de clarté dans le courant de mon étude les diphtongues uá, ué des combinaisons úa, úe qui assistent également mais qui forment denx syllabes distinctes.

y a la valeur d'un i consonne: il correspond donc à peu près au j allemand ou italien.

š et ǰ équivalent à ch et j français.

L est un son unique en son genre et qui ne se trouve d'ailleurs que dans la commune d'Ormont-dessus. Quant à la nature de ce son v. N. 248.

s est le s dur français: pour éviter toute confusion je rends ce son par ss toutes les fois qu'il se trouve placé entre deux voyelles.

z équivaut toujours à s doux, soit au z français.

ç est le th dur des Anglais et le c des Espagnols tel qu'ils le prononcent devant e et i. A Blonay il prend un son particulier[1] le rapprochant d'un h pur lorsqu'il est initial ou suivi d'un r.

ẓ est le th doux anglais et le z espagnol.

13. J'indique l'*accent tonique* par le signe ´ placé sur la syllabe accentuée. Je ne le fais d'ailleurs qu'exceptionnellement, lorsque la véritable accentuation d'un mot pourrait paraître douteuse: c'est par exemple le cas de beaucoup de mots terminés par un a accentué. J'ajouterai que dans un certain nombre de mots l'accent tonique semble porter également sur deux syllabes consécutives, en renvoyant pour plus de détails au N. 402.

[1] cfr. *Haefelin.* Patois romans p. 56.

VOYELLES.

III. VOYELLES TONIQUES.

A

14. Il se maintient en général intact sauf dans les groupes de Sainte-Croix et de Blonay qui le rendent par å. Les exemples qui suivent donnent une idée assez complète des différents cas dans lesquels l'a s'est maintenu dans tous les groupes, soit sous sa forme originelle soit obscurci en å:

		Ste C. B.[1]
alam	āla[2]	åla
amare	āmā, anmā[3]	anmå, åmå
*ascultare	atyütā, akautā, ekuętā,	akütå, atyütå
duplare	droblyā, drobyā, drobẓā	droblyå
inflare	enflyā, enhlā,ençā	äflyå, ẹnhlyå
quare	kā	kå
computare	kontā	kontå
nasum	nā	nå
parẹm	pā	på
palam	pāla	påla
rarum, am	rā, rāra	rå, råra
*rasiculare	rāklyā, rahlyā, rāçā	råklyå, rahlyå
rapam	râva	råva
BL sotulare	solā	solå
sudare	suā, šuā, šā	šå
*totare	tuā, tyuā, tyā	tyå

---

[1] La plupart des exemples cités ont la même forme dans les deux patois: lorsqu'il y a quelque différence j'indique en premier lieu la forme propre à Ste Croix.

[2] J'ai trouvé à la Côte la forme divergente *aila*.

[3] Afin d'éviter trop de répétitions inutiles je n'indique ici et ailleurs que les formes du mot les plus répandues lorsque toutes sont d'accord sur le point spécial qu'il s'agit de démontrer.

Un seul mot *lęmassę, -ę, lęmašc, -ę* (limacem) a donné un a bref dans tous les groupes sous l'influence de sa terminaison.[1]

15. L'a devient partout nasal lorsqu'il est suivi immédiatement d'un n ou d'un m: le Pays d'Enhaut seul fait exception pour les mots à terminaison féminine:[2]

		P d'E.			P d'E.
de mane	deman	id	granam	graṅna	grāna
granum	gran	id	lanam	laṅna	lāna
panem	pan	id	planam	plyaṅna	pçāna
sanum	san	id	septimanam	sęnaṅna	šęnāna
tabanum	tavan	id	ram+am	raṅma	rāma

16. Les terminaisons *avem, atum, atem* deviennent ọ dans le patois de la Plaine, tandis que tous les autres groupes présentent la réduction normale en ā, å.

		Ste C. B.	Pl.
clavem	klyā, hlyā, çā[3]	klyå hlyå	hlyọ, çọ
navem	nā	nå	nọ
ablatum?	blyā	blyå	blyọ, bzọ
furnatum	fornā	fornå	fornọ
*intestatum	entętā	ätętå, enteçå	entętọ
pratum	prā	prå	prọ
veritatem	vrętā, vęrętā	vrętå	vrętọ

17. Un procédé fort constant, et qui a acquis un intérêt tout particulier depuis que M. Ascoli l'a pris pour critère des dialectes «franco-provençaux», est celui par lequel l'a se transforme en ę dans le patois de la Vallée et en i dans les autres groupes toutes les fois qu'il se trouve précédé d'un son palatal, que ce dernier existât déjà en latin ou qu'il se soit seulement développé lors de la formation romane du mot. Dans deux cas toutefois l'a précédé d'une palatale demeure régulièrement intact:[4] 1° lorsqu'un ly patois est précédé lui-même d'une autre consonne, comme c'est le cas par exemple dans *droblyā* (duplare), *cuflyā, enhlyā* (inflare) *rāklyā, rahlyā* (*rasiculare) etc. 2° Lorsque la palatale ne fait que continuer une voyelle originairement séparée de l'a par une dentale: *fyā, hyā* (fidare), *nyā* (nodare), *šyā, šā* (sudare), *tyā* (*totare).

Les exemples suivants représentent tous les cas dans lesquels l'a a subi l'influence de la palatale:

---

[1] cfr. N. 30.

[2] cfr. pour ces derniers NN. 292. 302.

[3] La Vallée et Vallorbe présentent la forme anomale *hlyä* due peut-être à l'influence du français.

[4] Peut-être aussi devant une nasale: mais je ne connais qu'un seul mot qui soit dans ce cas; *anhyan* B. P d'E. O. Pl. (Bl. antianum).

l'a était précédé directement d'une palatale:

	Vlée	Autres groupes
*de-abantiare	devanše	devansi, devanhyi, devançi
excorticare [1]	ekortše	ekortsi, ekortši
*fortiare	forše	forsi, forhyi
manducare [1]	medje	mędzi, mendzi
predicare [1]	prędje	preidzi, prędzi, pridzi
repropiare	reprüdje	reprodzi
cambiare	tsendje	tsandzi, tsädzi
inmanicare [1]	enmandje	enmandzi, ämandzi
somniari	sondje	sondzi
commeatum	kondje	kondzi
— clariare	ehlyärye	klyeiri, ehlyeiri, ehlyäri
de-foliare	defolye	defolyi, defuęlyi, defoẓi
cochleare	kulye	kulyi, kuęlyi
malleare	mālye	mālyi, māyi, māẓi

la palatale (ou gutturale) originairement séparée de l'a par une dentale est attirée dans la syllabe tonique:

adjutare	ädye	eidyi, ędyi, aidi, ędi
allactare	älätye	aleityi, aleiti, aläti
allectare	aletše	aletsi
coactare	katše	katsi
sanguinare	sanye	sanyi, šanyi
bajulare	balye	balyi, bayi, baẓi, badi
beryllare	brelye	brelyi, breyi
vigilare	velye	velyi, veyi

a était précédé d'une gutturale:

jocare	dzoye	dzoyi, dzeyi, djüi, dji
scalam [2]	etšęla	etsila
*manicare	manäye	maneyi, manayi, maniyi
mercatum	mertše	martsi, mertsi
necare	näye	neyi, nayi, niyi
siccare	setše	setsi, šetsi
caram [3]	tšęra	tsira, tšira

a était précédé de s ou z:

pulsare	—	bussi
baptizare	batäye	batęzi, batsi, bateyi
all. blotzen	blyoše	blyossi

[1] cfr. N. 313.

[2] La Plaine présente la forme anomale *elyerla*, si toutefois ce mot remonte au même primitif scalum.

[3] Au masculin cet adjectif ne possède de forme régulière que dans le groupe de la Vallée: *tšę*. Les autres patois ont en effet: *tsä* Vg. *tšä(r)* Th. G de V. B. P d'E. Pl. *tšę(r)* Ste C. C.: *tšę* Vb. Y a-t-il eu peut-être influence des dérivés de carnem, carrum? ou bien encore ces formes anomales sont-elles dues au français? Mais alors pourquoi le féminin est-il parfaitement régulier?

Il est à la règle posée ci-dessus une exception apparente, mais qui bien comprise me paraît en renfermer au contraire l'éclatante confirmation. M. Ascoli déjà avait cru remarquer que pour la majeure partie du domaine franco-provençal (pour parler comme lui) le participe passé échappait à l'influence de la palatale. Jusqu'à présent le savant professeur de Milan s'est borné à cette constatation toute générale sans chercher à expliquer cette étrange anomalie. D'autres après lui, M. Cornu pour le Bagnard, M. Gilliéron pour le patois de Vionnaz ont fait la même remarque sans entrer dans plus de détails: je m'étonne surtout que le dernier qui a consacré plusieurs pages fort intéressantes au phénomène qui nous occupe, et qui dit lui-même que «le traitement divers des formules «áre et átum est un des problèmes les plus intéressants que pré-«sente le provençal,» n'ait pas été tenté de le résoudre. Cependant l'explication n'en est peut-être pas aussi difficile qu'elle peut le paraître au premier abord et je crois qu'on peut la donner sans même sortir des limites de la Suisse romande.

Il est à remarquer tout d'abord que les patois qui présentent la particularité indiquée ne possèdent qu'une seule et même forme pour les deux genres: ainsi les deux groupes vaudois qui sont dans ce cas, les Ormonts et la Plaine, disent *mẹdjá* tant pour manducatum que pour manducatam. D'après M. Ascoli cette coïncidence serait toute fortuite.[1] Il part en effet pour le féminin d'une forme primitive en — áye (epueiryáye), laquelle aurait fini par se confondre avec le mascalin grâce à l'abandon progressif de la désinence féminine. Cette explication n'est pas admissible, alors même qu'on accorderait cette forme primitive en — áye que la règle si ingénieusement mise en lumière par M. Ascoli lui-même condamne absolument. Comment s'expliquer en effet cette chute pure et simple de la terminaison féminine sans compensation d'aucune sorte?[2] Et puis cette désinence hypothétique qui devrait être dans tous les cas — āye devrait se réduire partout à a et non à a bref comme c'est le cas pour les deux groupes Vaudois et pour le Bagnard: *mẹdjá* O. Pl.

[1] Schizzi franco-provenzali p. 103 Note 1.

[2] On ne peut s'appuyer, comme le fait M. Ascoli, sur des formes parallèles telles que *veprā, veprūye.* Ce deux formes sont absolument indépendantes l'une de l'autre: la première dérive du masculin (vesperatum), bien que toutes deux soient actuellement féminines. Pour s'en convaincre il suffit de constater ce que de telles formes deviennent dans le patois de la Plaine ainsi qu'à Vionnaz: *fornūye* (furnatam), par exemple, forme propre à certains patois vaudois devrait devenir fornā à la Plaine et à Vionnaz, tandis qu'on n'y trouve que *fornọ*, dérivant de furnatum comme amọ de amatum, prọ de pratum etc.

anyá Bagnard.[1] Ajoutons encore que les groupes vaudois remplacent au participe les dentales ts, dz de l'infinitif par les palatales correspondantes tš, dj (inf. *mẹdzi*, part. *mẹdjá;* inf. *sẹtsi*, part. *sẹtšá;* inf. *tserdzi* part. *tserdjá),* ce qui n'aurait aucune raison d'être si l'on admettait l'explication de M. Ascoli.

Ce participe féminin ne pouvant donc s'expliquer par apocope, on pourrait être tenté de supposer qu'il n'a fait qu'abandonner simplement sa forme primitive pour adopter celle du masculin. Or cette supposition tombe d'elle-même pour la simple raison que la forme commune du participe ne peut représenter originairement le masculin, puisqu'elle devrait dans ce cas se terminer à la Plaine et à Vionnez en ọ[2] (mẹdjọ, sẹtšọ etc., cfr. la Note ci-dessus), abstraction faite toujours de l'irrégularité même d'une pareille formation. Il en résulte que c'est bien plutôt le masculin qui doit avoir emprunté la forme du féminin, soit à cause de la supériorité phonétique de cette dernière, soit pour se distinguer de l'infinitif, soit encore par analogie avec les verbes en ā. Cette supposition est corroborée par le fait que dans les patois qui distinguent les deux genres c'est la forme du féminin qui correspond à la forme commune des autres patois. C'est donc ce féminin qu'il s'agit d'expliquer d'une façon rationnelle pour résoudre le problème même qui nous est posé.

Or rien n'est plus facile que d'expliquer cette forme dès qu'on admet, comme il semble qu'on aurait du toujours le faire, qu'elle est le résultat d'un développement régulier et purement phonétique. Si nous partons en effet de la règle générale posée plus haut il nous faut admettre nécessairement l'équation suivante:

palatale + atam = palatale + ia[3] (Vlée ẹa), ou pour prendre des exemples: manducatam = **mẹdzía;* siccatam = **sẹtsía;* caricatam = **tserdzía.* Ces formes ne pouvaient subsister telles quelles à cause de l'hiatus que les patois vaudois ne tolèrent jamais dans cette position. Or il y avait deux procédés également en faveur pour y remédier, insertion d'une palatale ou bien déplacement de l'accent tonique.[4] Le premier donne: *mẹdzíya, sẹtsíya, tserdzíya;* et ces formes n'ont pas une simple valeur théorique puis qu'elles se trouvent telles quelles dans un groupe de patois vaudois, celui de la Côte.[5] Le déplacement de l'accent tonique de son côté devait donner les

---

[1] Cornu, Bagnard N. 3b.

[2] Il serait par trop baroque de vouloir admettre une seconde irrégularité et de supposer que la palatale aurait empêché le passage de l'a à ọ.

[3] Pour la chute du t cfr. N. 358, et pour l'a final N. 199.

[4] cfr. N. 217 sqq.

[5] avec la modification insignifiante *šetsíya.*

formes: *mędzyá, *setsyá, *tserdzyá = *mędjá, sctšá, tscrdjá*, et ces formes sont en effet celles de tous les autres groupes du canton.

Le patois de Vionnaz se prête également à cette explication: manducatam, siccatam devaient y devenir tout d'abord: *mandyęa, *sętyęa. Or, comme nous le montre le vieux français, yę devait dans cette position se réduire à i, ce qui donne les formes *mandía, *setía, puis *mandyá, sętyá*. D'après M. Gilléron toutefois le patois de Vionnaz n'en serait pas resté là et aurait allongé la voyelle finale,[1] de sorte que nous obtenons pour ce patois comme formes définitives: *mandyā, sętyā.*

D'autres formes analogues contribuent à rendre mon explication tout à fait certaine. Telles sont pour n'en citer que quelques-unes,[2] *araníya* C., *aranyá* Pl. (araneatam); *pędíya* C., *pędyá* Pl., *pędzá* O. (pietatem); et surtout *partíya* C. — *partyá* (partitam); *vendúa* C., *venduá* O. Pl. *vendyá* (*vendutam).

Nous pouvons donc tirer de tout ce qui précède ces conclusions générales: 1° que dans les cas où le participe masculin ne possède pas de forme qui lui soit propre, il a emprunté celle du féminin, 2° que cette dernière forme répond à une formation régulière et purement phonétique, 3° que d'une manière générale il n'est pas démontré qu'il existe une infraction à la loi que veut que tout son palatal précédant un ă modifie ce dernier en i ou ę.[3]

18. L'a se modifie sous l'influence d'une palatale suivante:

a) en ę: *mę* (majum), *vęrę* (veracem), *frę* Pl. (fragum).

b) en i: *frìya* (fraga) G de V. B. P d'E.

c) en ä: *frä* C. O. (fragum) *fräya* Vlée. Vb. Ste C. (fraga).

Quant aux différentes formes du mot patois signifiant hêtre *(fāǫ* Vg. Eh. *fāǖ* B. *fau* Vlée. C. O. *få* G de V. *fö* Ste C. Pl.) il me paraît impossible de les fair dériver du latin fagum qui aurait dû donner nécessairement une forme en ę ou ä.[4] Elles n'auraient en revanche plus rien d'anormal si on les faisait venir d'un primitif *fŭgam, qui aurait donné fāǫ, fau, fö etc. comme jŭgum a donné dzāǫ, dzau, dzö. Malheureusement rien n'autorise une pareille hypothèse.

[1] Le déplacement de l'accent tonique peut avoir produit ce changement de quantité. Cependant je dois avouer que ces formes en ā me paraissent un peu problématiques, alors qu'autant que je puis en juger tous les autres patois de Valais présentent un a bref. M. Gilliéron se serait-il peut-être laissé influencer par l'idée préconçue que cet a répondait directement à la terminaison atum?

[2] Voir pour d'autres exemples N. 401.

[3] abstraction faite des denx points indiqués an debut du paragraphe.

[4] Le vf. fo, feu, ne s'accorde pas davantage avec le primitif indiqué et remonte phonétiquement à un type fŏgum ou fŭgum.

19. Quatre patois on conservé des formes dérivées de radicem. A Blonay et au Pays d'Enhaut l'a s'est conservé tout en attirant la voyelle suivante de façon à former une diphtongue avec elle: *rāi, rai*, tandis que les Ormonts et la Plaine ont réduit cette diphtongue à i: *ri*.

20. al s'est partout réduit à ọ:

nidale	nyọ	sal	sọ
hospitale[1]	oçọ, otọ, tọ	talem	tọ, tọla
palum	pọ	canalem	tsẹnọ

Sainte-Croix seul présente parfois une modification curieuse de l'ọ en å. Dans le cas particulier on la trouve pour le mot *tå, tåla*. Est-il permis de l'expliquer par un changement préalable de l en r: tal = tar = tå?[2] Vallorbe offre d'ailleurs pour ce mot la forme plus étrange encore: *tẹ, tẹla*: y a-t-il eu peut-être ici influence de la forme française?

21. Dans clavum le groupe av s'était de bonne heure réduit à la diphtongue au sous l'influence de l'u final; aussi est-il rendu dans tous les patois par u: *klyu, hlyu, hyu, çu*.

Ā

22. Il suit en général un développement analogue à celui de l'a long. Il devient long dans la plupart des patois et s'obscurcit en å dans ceux de Sainte-Croix et de Blonay: *ā, å* (habes); *egrā, egrå* (e-gradu); *fāva, fåva* (fabam); *mā, må* (magis); *māra, måra* (mare); *sāla, såla* (vha. sal); *sāva, såva*[3] (sapam).

23. Il devient partout nasal dans *fan* (famem), *lan* (lamen), *man* (manum). Dans *dza* (jam) la nasale s'est perdue de bonne heure, mais sa présence a eu pour effet d'empêcher la voyelle de devenir longue.

24. — abem devient ọ dans le patois de la Plaine[4]: *trā* — Ste C. B.: *trå* — Pl.: *trọ* (trabem).

---

[1] Un autre dérivé du même mot, *epetọ*, peraît, tant pour le sens que pour la forme, emprunté récenument au français.

[2] cfr. N. 36.

[3] Ce mot présente les formes anomales *säva* Ste C. et *sọva* Vb. et Lavaux (G de V.), dont la première est due peut-être à l'influence de la forme française.

[4] cfr. N. 16.

25. a précédé d'un son palatal devient ę à la Vallée, i dans les autres patois.[1] Suivi d'une nasale il devient partout en. *tsę, tsi* (casam); *tšyęzo, tšyęzon; tsizo, tsizon* (cado, cadunt); *tsėn* (canem).

Certains patois paraissent avoir conservé, contre la règle, l'a de l'infinitif cadere: *tšāire* Th. *tšāi* Vg. *tsäre* Vlée. *tšärę* Vb. *tsär* O. Mais l'irrégularité n'est qu'apparente, ces formes remontant selon toute probabilité à un type cadére.[2] Une véritable exception est en revanche le mot *dza* (jam) indiqué plus haut.

26. a se transforme partout en ę devant un son palatal: *djamę, jamę* (jam magis); *lę* (lacum); *mę*[3] (magis).

27. ˙ ǫ = al: *mǫ* (male); *sǫ, šǫ*[4] (sali). Ici aussi Sainte-Croix présente une forme en å[5]: *må.*

28. phialam a pris partout un développement spécial: Il a donné en effet les formes: *fyola* Vg. *fyüla* C. et *fyula, hyula* pour les autres patois.

Á entravé.

29. Le développement qu'il prend dans les patois vaudois est moins uniforme que celui de l'a libre. Il est généralement rendu comme ce dernier par å dans les groupes de Sainte-Croix et de Blonay, et par ā dans les autres patois:

arborem	ābro	åbro	marmor+em	mābro	måbro
animam	āma	åma	male habi-	malādo	malådo
*damnati-	domādzo	damådzo	tum		
cum			miraculum	męrāklyę	miråklyę
diabolum	dyāblyo	dyåblyo	passum	pā	på
stabulum	etrāblyo	eçråblyo	pastam	pāta	påta
fraxinum	frāno	fråno	plastrum	plyātro	plyåçro
crassum	grā	grå	tabulam	trāblya	tråblya
*viaticum	yādzo	yådzo	*villaticum	vęlādzo	vęlådzo
latro	lāro	låro	*visaticum	vęzādzo	vęzådzo

30. L'a est bref dans tous les patois devant les terminaisons -lye, -nye, -sse, -tse (ou les sons correspondants), ainsi que dans *sablya, šablya, šabza* (sabulam), et le monosyllabe *sa, ša* (saccum):

---

[1] cfr. N. 17.

[2] cfr. NN. 43 et 400.

[3] Dans le sens de davantage: nous avons vu que ce mot avait conservé l'a latin lorsqu'il signifie mais.

[4] *šǫr* C. est dû sans doute à l'influence du français.

[5] cfr. NN. 20 et 36.

animalia	ârmalye, ārmazę	glaciem[1]	glyasse, lyasse, lyafę
BL seraculam	saralye, šeralye	plateam[1]	plyasse, pçassę
BL sonaculam	sęnalye, šęnazę	pactam	patse
araneam	aranye	sacc+am	satse, šatse
castaneam	tsatanye	vaccam	vatse
capsam	kassa, kafa		

31. Lorsque l'a se trouve suivi en patois immédiatement d'un r, il se modifie en ä dans les groupes de la Vallée et de Vallorbe, tandis que dans les autres il demeure régulièrement ā, å. r devenu final est tombé dans les deux groupes indiqués sans que la voyelle en éprouvât une nouvelle altération.

		Ste C. B.	Vlée. Vb.
arcam	ārtse	årtse	ärtsę
barbam	bārba	bårba	bärba
fratrem	frāre	fråre	fräre
quadrum	kāro	kåro	kyäru
largum	lārdzo	lårdzo	lärdzu
matrem[2]	māre	måre	märę
patrem[2]	pāre	påre	pärę
diem Martis	dęmā(r)	dęmå(r)	dęmä
martium	mā(r)	må(r)	mä
partem	pā(r)	på(r)	pä

32. L'a devient régulièrement nasal lorsque la première des consonnes formant position est un m ou un n: le Pays d'Enhaut seul fait exception pour les cas où la nasale est géminée,[3] ce qui ne se présente d'ailleurs que pour le seul mot flammam.

meam amitam	manta o.	panticem	panse
annum	an	BL pictantiam	pędanse
de abante	devan	plancam	plyantse
bilances	ebalanse	*sanguem	san
infantem	enfan	tantum	tan
grandem	gran	campum	tsan
graneam	grandze	cantum	tsan
flammam	hlyanma, P d E çāma	cameram	tsanbra

[1] Dans plusieurs patois il paraît y avoir eu en outre pour ces deux mots attraction de la palatale dans la syllabe tonique, ainsi que l'indiquent les formes *lyesse* B. Lavaux (G de V.) *yessę* Jorat (G de V.) *plyeçe* B. *pçeçę* P d'E. *plyessę* Vg. Th. Lavaux, *pyessę* Jorat.

[2] Ces deux mots ne présentent pas partout un développement organique. Plusieurs groupes possèdent tout à la fois la forme indiquée et la forme française devenue *męre, pęre.* D'autres groupes (la Côte, la Thièle, le Gros de Vaud) paraissent ne plus connaître que cette dernière. La cause en est dans le fait que la forme patoise n'avait pas tardé à prendre lors de l'introduction du français une signification péjorative. Le Pays d'Enhaut se sert des formes provençales *maire, paire* devenues à Blonay *meire, peire,* ce dernier groupe n'employant plus mâre, pâre, que comme termes de mépris.

[3] cfr. N. 15.

manicam	mandze	vannum	van
manicum	mandzo		

Devant s la nasale avait disparu de bonne heure.[1] D'ailleurs le seul exemple de ce genre, l'adverbe *trä*, B *trei* (trans), paraît emprunté au français, le patois usant de préférence du mot *grọ*.

33. a précédé d'un son palatal devient comme l'a libre ẹ à la Vallée, i dans les autres groupes:

accapto	atšẹtu	atsito, adzito
vervicarium		berdzi, berdji
BL bulengarium	bolondjẹ	bolondzi, bolandzi, bolendzi
*extranearium	etrendjẹ	etrandzi, eçrandzi, etrendzi
scaphium		etsifo O. etsifẹ Pl.
*leviarium	ledjẹ	ledzi, lerdzi, ledji
*nucarium	noyẹ	ledzi Vg. Th. O. nuyi Vb. noi P d'E.
*nucariam		noyirẹ Ste C. G de V. nyuire C.
capram	tšẹvra	tsivra, tšivra

Les dérivés de carrum et de carnem rendent dans tous les groupes l'a latin par ä: *tsär, tsä*. Cette anomalie est-elle due au caratère monosyllabique du mot? On la retrouve d'ailleurs dans les groupes de Blonay et de la Plaine pour le mot *noyä* (*nucarium) indiqué ci-dessus.

34. a suivi d'une palatale ou gutturale devient en général ẹ dans tous les groupes, par suite de l'attraction de la palatale ou de la vocalisation de la gutturale:

brachium	brẹ	radium	rẹ[4] Ste C.
habeo	ẹ	saxsum	sẹ B. O. Pl. šẹ P d'E.
*scopaceum	ekọvẹ	BL seraceum	serẹ, sẹrẹ
facere	fẹre[2]	tofacium	tọvẹ B.
*corvaceum	korbẹ[3]	*vermaceum	vermẹ, vrẹmẹ
magidem	mẹ		

Il en est de même pour les mots suivants dans lesquels l'a est suivi d'un s impur: *fẹ* (fascem), *repẹ, rẹpẹ* (repastum).

Quelques mots présentent un développement spécial. La gutturale s'est conservée comme son indépendant dans *trai* Vg. *trai* C. (tractum), tandis qu'elle s'est fondue dans la voyelle précédente dans *trä* Vb. Th. Pl. *trẹ* Vlée. Ste C. G de V. B. Dans *patse, patsẹ* (pactam) il semble y avoir eu métathèse de la gutturale avec la dentale. Les dérivés d'aquam prennent une place à part: la diphtongue s'est conservée dans *eivue* B *eive* O, tandis qu'elle s'est ré-

---

[1] cfr. N. 297.

[2] Dans *fāre* C. la gutturale paraît être simplement tombée.

[3] P d'E: *korbi*.

[4] Le développement est moins avancé dans *rä* Vlée. Th. B.

duite à ę, i, dans les autres patois: *ęgę* Vlée. Vb. Th. *ęgye, ęgyę* C. Vg. *idyę* G de V. *ęvę* Ste C. *ęvuę* Pl. *ťue* P d'E.

35. Le suffixe arium, ariam, subit comme en français deux genres de traitements,[1] abstraction faite des cas où il est précédé d'un palatal. Seulement ce qui est la règle pour le français ne constitue pour les patois vaudois que la très rare exception, et vice-versa. Dans les deux cas le développement est déterminé par l'attraction de la palatale dans la syllabe tonique. La palatale ainsi attirée a pu prendre place soit avant soit après la voyelle accentuée; en d'autres termes arium est devenu d'abord soit *iarum soit *airum. Le premier type ne se retrouve d'une façon générale que pour le mot primarium, qui est devenu *prumyę* à la Vallée et *pręmi* dans les autres patois. On le retronve à l'état d'exception dans *fuęrtyi*[2] Pl. (*forestarium), tandis que les formes anomales *forati* Vb. *gręni* O. (granarium) *karti* Eh. (quartarium), sont peut-être simplement empruntées à d'autre patois.

Dans la règle c'est le type *airum qui est à la base des formes patoises. Il s'est réduit, grâce à la chute régulière de la terminaison, à la diphtongue āi. Cette dernière s'est conservée telle quelle dans les gronpes de la Venoge, de la Thièle et de Blonay, tandis que les autre patois lui ont fait subir plusieurs modifications ultérieures. On peut réunir ces dégradations successives dans le tableau suivant:

āi { ā (å)
   { ai { ä (en)
        { ei (eü) — ę — i

Comme on peut le prévoir en présence d'un aussi grand nombre de modifications les différents groupes ne sont pas toujours d'une conséquence absolue: les influences réciproques d'un patois sur l'autre devaient nécessairement engendrer plus d'une forme anormale, et si l'on a à s'étonner c'est que le nombre de celles-ci ne soit pas plus considérable. Voici du reste un tableau assez complet pour pouvoir donner une idée sufffsante du développement en question:

---

[1] Un exemple typique pour le français est donné par les dérivés de primarium: prem*ier* et prim*aire*.

[2] concuramment avec fuęratä; voir le tableau ci-dessous.

	Vg. Th. B.	G de V.	P d'E. O.	Pl.	Vlée.	Vb.	Ste C. C.
	āi (å, ei, eü)[1]	*ā*	*ai*	*ä*	*en*	*ę*	*i*
*deretrarium	derāi	derā	derai	derä	deren	derę	deri
fimarium[2]			femai P d'E.			femę	femi Ste C.
februarium	fevrāi	fevrā	fevrai	fevrä	fevren	fevrę	fevri
*foresterium[3]	foretāi, foreçāi	foretā		fuęratä	foraten		foręti
furnarium[4]	fornāi	fornā	fornai	fornä		fornę	forni
granarium[5]	gręnāi, gurnāi	gręnā	gurnai P d'E.	gręnä	granen	grenę	gręni
quartarium[6]	kartāi	kartā	kartai	kartä	kyärten		karti, kerti
molinarium	munāi, moṅnāi	moṅnā	maunai, muęnai	munä	mǫnen	moṅnę	müni, muęni
mortarium	mortāi	mortā	mortai	mortä	morten	mortę	morti
operarium	ovrāi, ǫvrāi	ǫvrā	ǫvrai	ovrä	ovren	uvrę	ovri
panarium	panāi	panā	panai, paṅnai	panä	panen	pernę	pani
pararium[7]	parāi	parā	parai	parä	paren		pari C.
sectarium	setai, seçāi	šetā	setai	setä			seti
solarium	solāi, šolāi	šolā					
*fumariam[8]	fumāirę, fęmāire	fumārę	fumairę, fęmairę	fęmärę		fęmerę	fęmire
caldariam	tsaudāire	tsaudārę		tsödärę	tsaudenrę	tsaudęrę	tsödirę
cannabariam	tsęnevāire	tsęnevārę		tsęnęvärę	tsęnęvenrę	tsęnevęrę	tsenevire,
carrariam	tserāire	tserārę	tserairę	tsarärę	tserenrę	tseręrę	tserirę

[1] Ces trois variantes sont toutes propres au groupe de Blonay. En effet seul le centre de ce groupe conserve la diphtongue originaire āi qui y alterne avec ei. A l'occident dn groupe (Saint-Légier) cet āi est représenté par å, tandis qu'à l'orient (Montreux) il est rendu par un son fort indécis que je transcris faute de mieux par eü. Pour ce qni est de l'emploi de ces diverses formes voir plus bas.

[2] Les trois groupes indiqués sont seuls à rendre ce mot d'nne façon normale: les autres patois ont tous *femę*.

[3] La Plaine ponède une seconde forme *fuęrtyi*. A Vallorbe je n'ai trouvé que la forme anomale *forati*.

[4] Vallée: *fornä*. — [5] Ormonts: *gręni*. — [6] Thièle: *karti*.

[7] Sainte-Croix présente pour ce mot une forme française *paré*. — [8] Vallée: *fumärę*.

Je saisis l'occasion qui m'est offerte ici de toucher à un phénomène intéressant propre au patois de Blonay. J'ai déjà dit que ce patois et celui de Montreux ne font que représenter deux âges différents d'un seul et même patois. Ca qui est plus remarquable encore c'est que ces deux âges sont représentés d'une façon tout à fait concluante dans le patois de Blonay proprement dit. En effet tous les mots en *āi* y ont une double forme: l'une antérieure, qui est celle qui vient d'être indiquée, l'autre postérieure en *ei*. Mais ces deux formes ne sont pas parallèles en ce sens qu'on puisse employer à volonté l'une au l'autre d'entre elles. Elles ont au contraire des fonctions bien tranchées. On emploie l'une lorsque le mot en question termine une phrase ou une période de phrase, l'autre dans le corps du discours,[1] et ainsi que la nature des choses l'indique c'est la forme plus ancienne qui est usitée dans le premier cas, la forme plus moderne dans le second.

Un sentiment d'analogie plus ou moins légitime (que le patois de Montreux a poussé à son extrême comme on le verra plus bas) a fait subir un traitement semblable à la diphtongue aü.[2] L'analogie toutefois n'est pas encore complète; car tandis qu'il faut pour que l'āü se change en au qu'il soit intimément lié au mot suivant, il suffit de la présence de ce mot pour opérer le changement de āi en ei.[3] La même nuance se retrouve dans le patois de Saint-Légier qui traite l'āü en tout comme à Blonay, tondis que āi et ei s'y sont confondus en un son unique å.

Montreux est allé plus loins encore; car non seulement les désinences āi, āü y ont complètement disparu, mais les formes dérivées ei, au s'y sont en quelque sorte assimilées au point de se confondre en une seule et même diphtongue eü, de sorte que par exemple on dit maintenant à Montreux le *peü* indifféremment pour les mots latin pisum et pullum (Blonay: pāi, pāü — St. Légier: på, pāü).

36. Al se réduit régulièrement à o. à moins toutefois qu'il ne soit suivi immédiatement de la palatale y:

---

[1] Ainsi l'on dira: l'ę adzętå on pan*āi*, j'ai acheté un panier: mais on pan*ei* ryond, un panier rond. lę fr*ei* fevr*āi*, le froid février; mais lę fevr*ei* fr*āi*, le février froid.

[2] On dit: l'ę adzętå lę *bāü*, j'ai acheté le boeuf, mais yę *lau*-z-ę de, je leur ai dit: le-y-en a *nāü*, il y en a neuf, mais le *nau* female, les neuf femmes: le-y-en a *prāü*, il y en a assez, mais l'e *prau* dense, il suffit ainsi.

[3] Ainsi l'on dira: lę pan*ei* kę l'ę adzętå, le panier que j'ai acheté, tandis qu'on doit dire le *bāü* kę l'ę adzętå, le boeuf que j'ai acheté.

ad vallem	avọ	alterum	ọtro
galbinum	dzọno	salicem	sọdze, sọdę
falcem	fọ	psalmum	šọmo
falsum, am	fọ, fọssa	talpam	tọpa
vha. marah-scalc	maretsọ, martsọ	caballum	tsavọ, tsevọ, tsaọ
altum	ọ, yọ	calidum	tsọ, tsọda
alveum	ọdzo	calcem	tsọ
aliquid	ọkye, ọtye	calce+am	tsọsse, tsọçe, tsọfę

Cette tendance à vocaliser l'l est si forte que les mots qui avaient conservé la terminaison al en français la transforment régulièrement en ọ en passant dans le patois; ainsi corail devient *korọ,* quintal *kyentọ, tyentọ,* métal *metọ, męto.*

Les exemples dane lesquels Sainte-Croix remplace ọ par å sont plus nombreux que pour l'a libre bien qu'ils aient ici aussi un caractère isolé et en apparence arbitraire: les formes que j'ai pu constater sont: *avå, åkye, åtrę.* Il est possible, comme on l'a prétendu, que l'l soit simplement tombé après s'être transformé en r: les formes *ātrę* et *tarpa* toutes deux propres au patois des Ormonts, ainsi que *måbra* B *māvra* O (malvam), semblent appuyer cette manière de voir: il serait toutefois téméraire de l'affirmer d'une façon trop absolue.

37. Av a été traité dans deux mots comme la diphtongue au: *dzuta, djuta, dzúa* (gabatam), *uye, uyę* (avicam).

Je suis né en Courlande le 25. Septembre 1862. Peu après la mort de mon père survenue dès 1866 ma mère alla se fixer dans la Suisse française, son pays d'origine. J'y fis mes études classiques au collége et au gymnase de Lausanne à partir du printemps 1871 jusqu'en été 1880, époque à laquelle je passai avec succès l'examen du baccalauréat ès lettres. Six mois plus tard je vins me faire inscrire à l'Université de Leipzig. J'y étudiai jusqu'en 1885 avec une interruption d'un an consacrée en majeure partie à un séjour dans le canton de Vaud en vue d'y rassembler les matériaux de la présente dissertation. J'ai suivi entre autres les cours de MM. les professeurs Curtius, Ebert, Lange, Leskien et Windisch à Leipzig, et ceux de MM. Eugène Rambert et Charles Secretan à Lausanne. Je ne puis que leur adresser à tous l'expression de ma vive reconnaissance.